

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 15/05/2014      Dossier complet le : 15/05/2014      N° d'enregistrement : 2014-0280

#### 1. Intitulé du projet

Projet de Lotissement commercial RD 916 (Wormhout)

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : S.C.I D916

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : MARCOTTE Claude

RCS / SIRET : 5 2 8 9 2 0 5 4 9 0 0 0 1 1      Forme juridique : S.C.I

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6-d) n°33	* Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kms. * Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération : soit crée un SHON supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieures à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 ha, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont à SHON créée est inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> .
n°36 n°40	* SHON supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et SHON inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> * Lorsqu'il sont susceptibles d'accueillir plus de 100 unités dans une commune non dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un POS ou d'un document en tenant lieu ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Extension du SUPER U existant :

- création de réserves et laboratoires,
- création de locaux techniques pour le spinkage du bâtiment,
- création d'une cour de service,

Constructions neuves :

- création d'un bâtiment côté ouest, pour accueillir 4 cellules commerciales, doté d'un vaste parking paysager connecté au parking existant du Super U.
- création de 3 bâtiments à usage artisanal ou commercial avec petit parking attenant,
- création de 2 bâtiments placés en vis-à-vis pour garages individuels.

## 4.2 Objectifs du projet

- Augmenter l'attractivité commerciale du supermarché SUPER U et du concessionnaire automobile existant, déjà présents le long de la RD916 et attenant au projet.
- Permettre le développement d'activités artisanales et commerciales grâce aux infrastructures prévues,
- Créer une synergie commerciale entre le SUPER U, le bâtiment de 4 cellules commerciales et les 3 modules indépendants.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1ère phase : réalisation des terrassements et de l'assainissement du site, création de lagunes, mise en place de la mesure compensatoire et pose des réseaux.
- 2ème phase : réalisation de la chaussée de desserte et de sa jonction avec la desserte du SUPER U.
- 3ème phase : réalisation des constructions,

Calendrier : non défini à se jour.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet, en terme de flux additionnel, sera peu important, s'agissant de petits surfaces commerciales à faibles effectifs de personnel et faibles effectifs de public en comparaison du supermarché SUPER U déjà en exploitation.



**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau,
- permis d'aménager,
- permis de construire,
- CDAC.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Ce formulaire est rempli dans le cadre de l'instruction d'un dossier Loi sur l'Eau et des permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise projet (création) :	61 250 m <sup>2</sup>
Emprises constructions : - Extension SUPER U, - Bâtiments de 4 cellules, - 3 modules indépendants,	987 m <sup>2</sup> (+676 m <sup>2</sup> sur emprise actuelle) 2 450 m <sup>2</sup> 3 x 731 m <sup>2</sup> -> 2 193 m <sup>2</sup> (+/- 10% sur emprises parking)
- 2 garages individuels, - superficie de parkings.	486 m <sup>2</sup> (24 garages) 12 756 m <sup>2</sup> (262 places) (+/- 10%)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

route de Bergues  
59 470 Wormhout

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 27 '36,1" E Lat. 50 ° 53 '29,3" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

WORMHOUT

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel de la zone projet :

- espaces cultivés
- prairies pâturées (bovins)

Zonage actuel de la Zone : 1AUe2

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU élaboré le 7 février 2008, modifié le 15 juillet 2009  
révision simplifiée le 15 juillet 2009

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude de délimitation "zone humide" et de définition de la mesure compensatoire est jointe au présent CERFA.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune concernée par le PPRi de la vallée de l'Yser (approuvé 27/12/2007). La zone de projet n'est pas concernée par le PPRi
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>			
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche (3 km) est la SIC_FR 3100495 : "Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants".
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréiez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Remblaiement partiel du terrain (emprise projet) avec des matériaux inertes, -Les terres végétales de l'emprise projet seront décapées et récupérées pour les plantations prévues sur le site.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Destruction des prairies pâturées en place, -Mise en place d'un tampon végétal (zone de compensation) en périphérie du projet.  Le projet prévoit cependant la préservation de la haie actuellement en place en périphérie de la parcelle du projet.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Busage partiel du courant St Joseph (desserte routière du projet). -Destruction / remblai de zones humides (voir DLE), -Maintien de la dépression humide et de la mare en place.



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Destruction d'une partie de la prairie pâturée en place, -Reconversion de terres cultivées en zone d'activité.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-La zone projet est située dans une zone de sismicité faible (zone 2).  Des prescriptions particulières (intégrées dans la conception des bâtiments) ont été prises pour intégrer ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Le projet est situé à la lisière entre une zone agricole et une zone urbanisée. Les artisans et l'extension du centre commerciale seront source de bruits supplémentaires.  Cependant, au regard du contexte et des nouvelles activités potentielles, les nuisances seront négligeables.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-Les travaux de réalisation nécessiteront des terrassements (tassements, déplacements de véhicules de chantier...) source de légères vibrations.  Cependant, ces vibrations seront minimales et n'impacteront pas le voisinage de manière significative.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairage des voies de circulations et des parkings.</li> <li>- Eclairage des façades de commerces,</li> </ul> <p>Le projet prévoira un espace tampon non éclairé en bordure de la zone de compensation pour limiter l'impact de l'éclairage public sur cet espace.</p> <p>(Aucun éclairage nocturne du site n'est prévu).</p>
<p><b>Pollutions</b></p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-rejet au milieu naturel des eaux de ruissellement ("propres") du bassin versant naturel après "tamponnement" dans les dépressions humides de la zone de compensation.</li> <li>-rejet au milieu naturel des eaux de ruissellement ("sales") du projet après décantation et traitement de ces eaux sur le projet.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b></p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet s'implante sur des parcelles cultivées et pâturées, entraînant un changement de destination des sols.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de l'AGUR au sud des parcelles concernées par le projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne devra pas nécessairement être soumis à étude d'impact au regard des éléments suivants :

- La SHON créée est très inférieure au seuil des 40 000 m<sup>2</sup> avec 6 116m<sup>2</sup> effectivement créé.
- La voie de desserte créée pour l'accès au parking du SUPER U sera masquée par la bande paysagère constituant la "zone de compensation".
- Le projet prévoit la création de 262 places de parking, mais une grande partie du parking va bénéficier au SUPER U existant. Le liaisonnement du parking à de nouvelles constructions facilitera son intégration environnementale. Ce parking sera traité comme une place publique végétale / minérale. Les bâtiments implantés autour de cet espace créeront une protection vis à vis de l'environnement existant. Cette protection sera renforcée par le traitement de la zone de compensation en périphérie du terrain.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Étude de délimitation zone humide et de définition de la mesure compensatoire.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

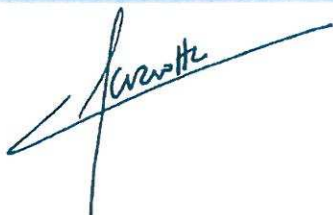
Fait à

WORMHOUT

le,

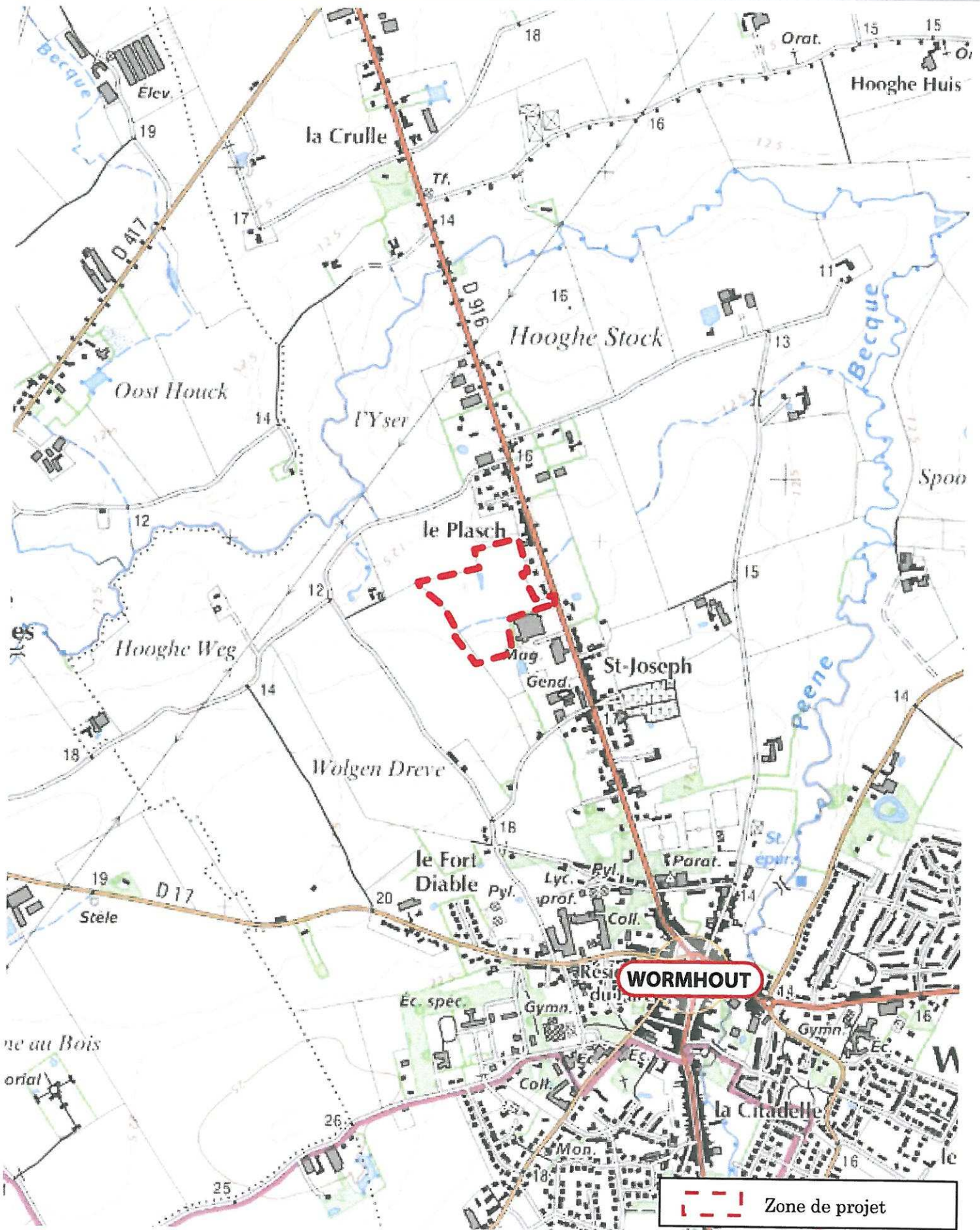
12 / 05 / 14

Signature





# ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION



**WORMHOUT (59)**

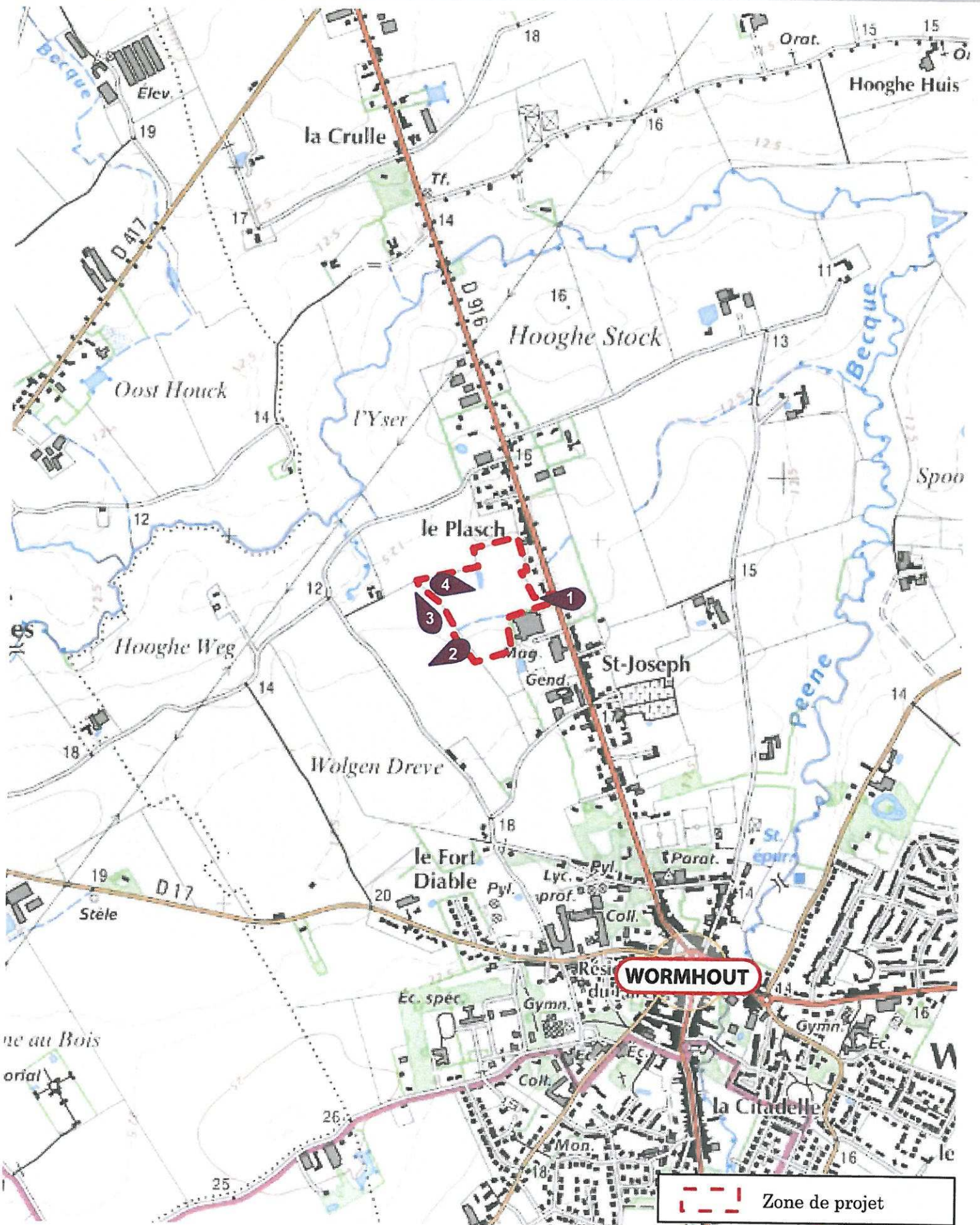
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS - CERFA N° 14734\*02

0 250 m 500 m





# ANNEXE 3 : PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE (1 / 2)



**WORMHOUT (59)**

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS - CERFA N° 14734\*02

0 250 m 500 m





## ANNEXE 3 : PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE (2/2)

1



2



3



4







SCI D916  
21 RUE DE LA RESISTANCE  
59 470 WORMHOUT

**CABINET D'ARCHITECTURE  
LEFEBVRE**

**PROJET DE  
LOTISSEMENT COMMERCIAL**  
ROUTE DE BERGUES 59 470 WORMHOUT  
**GESTION DES EAUX PLUVIALES**

Philippe Lefebvre  
Architecte D.P.L.G.

PLAN DE MASSE PROJET			
APS		N°	15-07-02
APD		Ech.	1/500
AT		Date	20/07/12
DCE		DISPOSITION	
MAR			
DC			
PDF			

Philippe Lefebvre  
Architecte D.P.L.G.  
N° Entre : 011525  
195, rue C. Baugnot  
52360 AUCHEL  
Tel : 03.21.27.03.55  
Fax : 03.21.27.18.90

On peut voir le projet de cabinet d'architecte Lefebvre, le plan de masse, photographié sur ordinateur, à des fins de consultation, sur le site Internet de la commune de Wormhout.



RD 916 (ROUTE DE BERGUES)  
LE COURANT SAINT JOSEPH  
(Vers la PEENE BECCOUE)

Annexe 4



# ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET

